

## AVIS PUBLIC

### Séance extraordinaire de l'assemblée de la Table des conseillers de comté de la MRC d'Abitibi le mardi, 20 août 2024

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC d'Abitibi :

QUE conformément à l'article 152 du *Code municipal du Québec* une séance extraordinaire de la Table de conseillers de comté est convoquée par Monsieur Sébastien D'Astous, préfet, pour être tenue le **mardi, 20 août 2024 à 18 h 30** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

- Adoption du procès-verbal de la Table des conseillers de comté du 19 juin 2024 ;
- Dépôt des procès-verbaux du Comité administratif des 12 juin 2024 et 23 juillet 2024 ;
- Nomination d'un représentant au sein de la Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue ;
- Résolution constituant l'organisation municipale de la sécurité civile pour les TNO Lac-Chicobi et Lac-Despinassy ;
- Fonds régions et ruralité – Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale ;
- Recommandation – Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires – Adoption des priorités régionales 2025-2029 ;
- Renouvellement de l'assurance collective ;
- Contribution financière au Mont-Vidéo ;
- Correspondance.

Donné à Amos, ce 26<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2024.



---

Christine Meunier  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

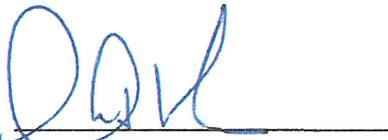
## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale de la MRC d'Abitibi, certifie que j'ai publié l'avis public portant sur la tenue d'une séance extraordinaire de l'assemblée de la Table des conseillers de comté de la MRC d'Abitibi le mardi, 20 août 2024 accompagnant le présent certificat conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 26 juillet 2024, à chacun des endroits suivants :

- Site web de la MRC d'Abitibi (<https://mrcabitibi.qc.ca/>) ;
- Bureau de la MRC d'Abitibi situé au 582, 10<sup>e</sup> Avenue Ouest, à Amos.

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Amos ce 26<sup>e</sup> jour de juillet 2024.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Meunier', is written over a horizontal line.

Christine Meunier  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION  
(ARTICLE 420 DU CODE MUNICIPAL)

Je, soussigné Gérard Pétrin, directeur général de la municipalité de Preissac résidant au 770 avenue du Lac à Preissac, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant le nombre de copies nécessaires aux endroits désignés par le Conseil entre 11h30 et 12h00 heures le 6 ième jour du mois d'août 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 6 ième jour du mois d'août 2024.

Objet de l'avis public annexé : Séance extraordinaire de l'assemblée de la Table des conseillers de comté de la MRC d'Abitibi le mardi, 20 août 2024.

Municipalité de Preissac



\_\_\_\_\_  
Directeur général et greffier-trésorier